

INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION Séniors Messieurs
INTER REGIONS OUEST

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025
GOLF DE CARQUEFOU (44)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

ENGAGEMENTS DES CLUBS RECEVANT UNE EPREUVE FEDERALE

- Les Clubs accueillant doivent prendre en compte les attendus de la FFGolf tels qu'indiqués dans le paragraphe 1.1.3 du Vade-Mecum FFGolf 2025.
- **Nouveauté 2025** : les Clubs accueillant une épreuve fédérale doivent avoir au moins une personne (salariée ou bénévole) ayant suivi une sensibilisation aux gestes qui sauvent ou titulaire d'une qualification aux « premiers secours ».

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.
Le nombre d'équipes **sera limité à 18** :

6 clubs pour la Ligue des Pays de la Loire.
6 clubs pour la Ligue de Bretagne.
6 clubs pour la Ligue du Centre-Val de Loire.

Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint à la date limite d'engagement, la Ligue organisatrice peut, sur demande, accepter des inscriptions supplémentaires jusqu'à 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Pour les équiipers : voir le règlement général des épreuves par équipes du vademécum fédéral 2025.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 tours :

- **6 Simples** / Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour
- Les **5 meilleurs scores** de chaque tour sont retenus.

Les **5 meilleures équipes** du classement final de l'épreuve monteront en **4ème Division** Nationale selon le quota fédéral accordé en 2025 pour l'inter région Ouest. (Vademécum fédéral 2025)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard le 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Pour votre équipe, n'oubliez pas de préciser le nom et les coordonnées du Capitaine de l'équipe.
Attention, si le Capitaine est un joueur de l'équipe, vous devez l'enregistrer 2 fois (dans la liste des équipiers et dans la rubrique Capitaine).

Droits d'engagement : **210€ par équipe**

Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

Parcours de reconnaissance : Vendredi 26 septembre 2025 sur réservation auprès du secrétariat du golf.

Réunion des Capitaines, le 26 septembre à 18h30

PRIX

Souvenirs offerts par la **FFGolf** aux clubs montant en 3ème Division.